



الشعبة: 3ل ا

2022م ا

اتحانت جوي في لال غة افنيسية

المدّة: 3 ساعات ونصف

لموضوع الاول

Ma première rencontre avec la torture au cours de la guerre d'Algérie fut en quelque sorte pédagogique. J'étais alors élève officier à l'école militaire de Cherchell, au titre de l'instruction militaire obligatoire (IMO) qui obligeait les élèves des grandes écoles - pour moi, l'Ecole normale supérieure - à faire leur service comme aspirants officiers, puis comme sous lieutenants. En février 1960, nous fûmes envoyés à Arzew, petite ville côtière à l'est d'Oran pour stage de formation à la guérilla, au tir instinctif, aux actions commando.

C'est durant un cours sur le renseignement que l'incroyable se produisit et que l'innommable fut nommé. L'officier instructeur, un capitaine dans mon souvenir, se lança tout bonnement dans une leçon sur la torture devant quelques 150 élèves officiers médusés. Il y fallait un local discret, en sous-sol de préférence, propre à étouffer les bruits. L'équipement pouvait être sommaire : un générateur de campagne couramment appelé « gégène », l'eau courante, quelques solides gourdins. Cela suffisait.

Ma seconde rencontre avec la torture fut infiniment plus dramatique. A quelques semaines de là, je rejoignis l'unité à laquelle j'étais affecté sur un piton éloigné de tout, dans la montagne kabyle. A l'issue du repas d'accueil, au cours duquel se déroulèrent les blagues habituelles en pareille circonstance (inversion des grades entre le capitaine et son ordonnance, incidents factices, récits effrayants de la guerre), on me demanda en guise de dessert si, comme dans " les Plaideurs ", je ne voulais pas « voir donner la question ». On interrogeait une vieille femme soupçonnée d'en savoir long. Je refusai avec horreur. « Dommage, me répondit le capitaine, je pensais à vous comme officier de renseignement ! ». Le soir je rejoignis ma chambre, une soupente dans une mechta kabyle, à laquelle on accédait par une échelle. Au pied de celle-ci, il n'y avait pas d'électricité bien sûr, je trébuchai sur une masse informe. C'était, enveloppé dans des guenilles, le corps de la vieille femme que l'on avait abandonné là. Au matin, le cadavre avait disparu.

Je reviens aux crimes de l'armée française, ceux que nous avons commis. Directement ou indirectement, ils sont l'œuvre du pouvoir politique. Quand je

demandais aux appelés pourquoi cette différence comportement, tous me répondaient : dans le premier cas, on nous fait faire un sale boulot c'est tout.

Dans le second, on veut nous couper de la nation, de nos parents, de nos amis, de nos fiancées...

Jacques Julliard, "Le Nouvel Observateur", Paris. Semaine du 14 décembre 2000

Questions :

I- Compréhension de l'écrit : (12 pts)

1. L'auteur de ce texte est :

a. un romancier. b. un journaliste. c. un scénariste. d. un témoin.

Recopiez les deux bonnes réponses et justifiez.

2. Relevez dans le texte la phrase qui montre que l'armée française a formé des militaires aux méthodes de torture pendant la guerre d'Algérie.

3. « Quelques élèves officiers médusés »

Le mot souligné signifie :

a. Attentifs.

b. Sidérés.

c. Appelés.

4. L'auteur marque ouvertement son implication. Relevez (03) marques qui le confirment.

5. Relevez (04) mots ou expressions appartenant au champ lexical de « horreur ».

6. A qui renvoie chacun des pronoms soulignés dans le texte ?

7. Quels sont les temps dominants dans le texte ? Justifiez votre réponse.

8. Quelle est l'intention de l'auteur dans ce texte ?

9. Transformez la phrase suivante en phrase nominale :

« Le corps de la vieille dame avait disparu »

10. « Le colonialisme est une œuvre civilisatrice ayant pour finalité de propager la dignité, l'égalité et la justice entre les colonisateurs et les colonisés ». Etes-vous de cet avis ? Justifiez votre réponse en deux ou trois lignes.

II- Production écrite : (08 pts)

Traitez un seul sujet au choix :

Sujet 1 :

Vous avez lu ce texte et son contenu vous semble important pour le communiquer à vos camarades de classe. Rédigez le compte rendu critique.

Sujet 2 :

Frantz FANON, Maurice AUDIN, Pierre CHAULET et beaucoup d'autres Européens d'Algérie ont fait le choix de soutenir le combat des algériens durant et après la guerre de libération nationale.

En vous aidant de vos cours d'Histoire et de vos connaissances personnelles, rédigez un texte dans lequel vous parlerez de l'une de ces personnalités, amie de l'Algérie, et des raisons qui pourraient pousser un français à partager le combat des nationalistes algériens.

BON COURAGE



الشعبة: 3ل ا

2022 ماي

اتحادات جوي في للغة الفينيس ية

للمدة: قاعات من صف

لموض واغثاني

Les droits de l'homme, les sociétés démocratiques et le développement durable sont tributaires de la libre circulation des informations et le droit à l'information est fonction de la liberté de la presse. Nous célébrons chaque année la Journée mondiale de la liberté de la presse afin de mettre en lumière ces principes fondamentaux, de protéger l'indépendance des médias et de rendre hommage aux professionnels des médias qui risquent ou qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leur profession.

Cette année, la Journée mondiale de la liberté de la presse coïncide¹ avec trois grands événements : le 250e anniversaire de la première loi relative à la liberté d'information au monde, dont le champ d'application englobait la Suède et la Finlande actuelles; le 25e anniversaire de l'adoption de la Déclaration de Windhoek sur les principes de la liberté de la presse; et la mise en application des objectifs de développement durable.

La liberté de la presse et la libre circulation des informations sont essentielles non seulement pour informer les citoyens sur les objectifs de développement durable, mais aussi pour leur permettre de faire tenir leurs promesses à leurs dirigeants. Les médias, y compris les nouveaux médias en ligne, qui occupent une place de plus en plus importante, sont les yeux et les oreilles du monde entier : nous bénéficions tous des informations qu'ils diffusent.

Il importe que les médias soient libres, indépendants et puissent exercer en toute sécurité. Or, bien trop souvent, des journalistes sont menacés, harcelés, se heurtent à des obstacles ou sont même tués dans leur quête d'informations. De nombreux autres croupissent en détention, certains dans des conditions déplorables, pour avoir fait la lumière sur des failles de gouvernements, des malversations² d'entreprises ou des problèmes de société.

Je suis très préoccupé par les restrictions de plus en plus grandes auxquelles font face les professionnels de médias dans de nombreux pays, les restrictions à la liberté d'expression empêchant le progrès. En cette Journée mondiale de la liberté de la presse, j'exhorte tous les gouvernements, politiciens, entreprises et citoyens à promouvoir et à protéger l'indépendance et la liberté des médias. Sans ce droit fondamental, la population est moins libre et moins autonome, mais avec, nous pourrions construire ensemble un monde digne et offrant des possibilités à tous.

M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, le 3 mai 2016.

¹**coincide**=se produit en même temps.

²**malversations**=détournements de fonds

QUESTIONS

I.COMPREHENSION : (12 points)

1. a-Quel est le type de ce texte ? Justifiez votre réponse.
b- Qui est son énonciateur ? A qui s'adresse-t-il ?
2. De quoi parle le texte ?
3. Quels sont les événements qui correspondent à la journée mondiale de la liberté ?
4. Pourquoi la liberté d'expression est-elle indispensable selon Ban Ki-moon ?
5. Relevez du texte (04) mots ou expressions qui renvoient à la **presse**.
6. « ... **tributaires** de la libre circulation ». Le mot souligné veut dire :
 - dépendants.
 - Indépendants
 - menacés
7. « **Nous** célébrons chaque année... » (paragraphe 1)
« qui ont perdu **leur** vie... » (paragraphe 1)
« **qui** occupent une place de plus en plus importante... » (paragraphe 3)
 - A qui renvoient les mots soulignés ?
8. Complétez le tableau ci-dessous à l'aide des mots et expressions suivants:
augmentation de la corruption - la démocratie - la régression - le développement
- la soumission de la population- les droits de l'homme.

La présence de la liberté d'expression garantit :	L'Absence de la liberté d'expression cause :

9. « nous pourrons construire ensemble un monde digne »
 - a. Réécrivez ce passage : - à l'impératif.
- en commençant ainsi : « Il faut ».
10. « Nous célébrons la journée mondiale de la liberté afin de protéger l'indépendance des médias »
 - a- Quel est le rapport exprimé dans la phrase ?
 - b- Réécrivez la phrase avec l'articulateur « afin que » et faites les transformations nécessaires.
11. A votre avis, comment pourrait-on protéger l'indépendance et la liberté des médias ?

II.PRODUCTION ECRITE : (8 points)

Traitez un seul sujet au choix.

- 1) Rédigez le compte rendu critique de ce texte.

2) Le champ audio-visuel de notre pays a connu ces dernières années un grand pas vers une réelle libéralisation. Cependant le contenu diffusé est loin de répondre aux attentes de notre peuple.

En tant que citoyen, essayez de lancer un appel dans lequel vous attirez l'attention des responsables de ce secteur sur cette insuffisance et de les inciter à prendre des décisions qui régleront ce problème.

Bonne chance.



الشفعة 3:اف

2022م اي

اتحانت جوي في لال غة افنسي

لامدة: ساعين ونصف

الموضوع الاول

TEXTE :

L'OAS, une ombre visible du colonialisme.

Le dernier quart d'heure de la guerre de libération fut particulièrement meurtrier sous l'effet de la politique de la terre brûlée, menée par l'organisation de l'armée secrète (OAS). De mai 1961 à septembre 1962, les attentats terroristes signés par l'OAS font plus de 2200 morts parmi les civils et les militaires dans les deux camps. Le succès de la lutte armée et de l'action diplomatique menées par le FLN depuis Novembre 1954, contraint la Métropole à envisager l'abandon de la plus importante de ses colonies, après avoir perdu l'Indochine. L'annonce faite par le général de GAULLE d'organiser un référendum d'autodétermination provoque un séisme chez les partisans de l'Algérie française. Le 08 Janvier 1961, 75% des électeurs français approuvent le projet de lois concernant l'autodétermination des populations algériennes. C'est le début de la fin. La réaction est extrême.

Des officiers de l'armée fomentent un coup d'état en Avril 1961 et échouent. C'est le premier acte spectaculaire de l'OAS fondée trois mois auparavant à Madrid par le général Raoul SALAN, Pierre Lagailarde et Jean-Jacques Susini. L'échec ne décourage pas les putschistes. La colère des ultras se cristallise cependant et entraîne l'émergence d'une nébuleuse qui s'oppose désespérément à l'indépendance de l'Algérie. L'OAS opère par l'insurrection armée, le plasticage de locaux publics, le putsch, le massacre collectif, l'assassinat de personnalités. Tout est bon pour semer la terreur. Le 31 mai 1961, Roger Gavoury, commissaire central d'Alger chargé de démanteler l'organisation est assassiné. Des intellectuels favorables à la décolonisation sont ciblés aussi. Mouloud Feraoun est fusillé, Jean Paul Sartre et André Malraux échappent à des attentats. Au fur et à mesure que le processus d'indépendance avance, les activistes redoublent de férocité. Mais l'organisation est minée par des dissensions internes.

Le référendum du 1^{er} juillet 1962 donne 99% de suffrages favorables à l'indépendance. L'OAS sombre dans la folie destructrice et participe fortement à l'exode massif des pieds – noirs. L'incendie monstre des entrepôts de carburant du port d'Oran fut l'acte ultime et la marque de désespoir du vaincu.

Nouri NESROUCHE ; EL WATAN du 19 Mars 2012

Numéro spécial, Supplément Histoire Commémoration du 19 Mars 196

QUESTIONS

I) Compréhension : (13pts)

1) L'auteur de ce texte est :

- a. un témoin.
- b. un journaliste.
- c. un historien.

Choisissez la bonne réponse.

2) De quoi parle l'auteur dans ce texte ?

3) Quelle est la **cause principale** de la constitution de l'OAS ?

4) « La colère des ultras...entraîne **l'émergence d'une nébuleuse** qui s'oppose.... »

L'expression soulignée veut dire :

- a-Apparition d'un groupuscule terroriste.
- b-Disparition d'une organisation terroriste.
- c-Existence d'un groupe de moudjahidines.

Choisissez la bonne réponse.

5) Relevez dans le texte trois termes désignant **les membres de l'OAS**

6) A partir du texte complétez le tableau ci-dessous :

Dates	Evènements (phrases nominales)
08 janvier 1961	
Avril 1961	
31 mai 1961	
01 juillet 1962	

7) Relevez dans le texte quatre termes ou expressions relatifs à **la terreur**.

8) L'auteur s'implique nettement dans le texte. Relevez (04) marques de la subjectivité de l'auteur.

9) Il existait un désaccord entre les membres de l'OAS. Relevez dans le texte la phrase qui le montre.

10) A qui ou à quoi renvoient les pronoms soulignés dans le texte ?

11) Comment interprétez-vous le dernier acte commis par l'OAS avant de quitter l'Algérie ?

II) Production écrite : (7pts)

Traitez l'un des sujets au choix

1) Votre école organise un concours pour le meilleur compte rendu. Rédigez le compte rendu objectif de ce texte pour y participer.

2) Face à la détermination d'un peuple, même les plus grandes puissances n'y peuvent rien. Rédigez un texte où vous raconterez l'un des événements qui ont marqué la résistance du peuple algérien.

BON COURAGE



الشعبة: 3اف

2022م ا ي

اقترح ان تجرب في اللغة فرنسية

المدّة: ساعيتين ونصف

الموضوع: الثاني

Chaque jour des enfants sont victimes de torture, de violences physiques et morales, de négligence et d'autres atrocités. Les derniers chiffres de l'UNICEF révèlent qu'un cinquième des victimes d'homicides dans le monde sont des enfants et des adolescents de moins de 20 ans et près d'un quart des filles de 15 à 19 ans dans le monde (près de 70 millions) signalent avoir été victimes d'une forme de violence physique après l'âge de 15 ans.

Lorsque j'ai travaillé avec l'UNICEF cette année, j'ai passé du temps avec des enfants et des jeunes ayant subi de terribles violences et sévices, souvent de la part de personnes censées les protéger. Leur histoire était bouleversante et en tant que père il m'est insupportable d'imaginer que d'autres enfants soient exposés aux mêmes souffrances.

Les violences envers les enfants laissent des séquelles profondes et indélébiles* même lorsqu'ils deviennent grands. Elles déchirent les familles et les sociétés, détruisent la stabilité et anéantissent les progrès. Pourtant, trop souvent, elles sont invisibles et passées sous silence.

Nous devons dire l'indicible, le rendre visible, et prendre des mesures pour y mettre fin. Après avoir écouté ces enfants au courage incroyable, et après avoir entendu le récit des violences qu'ils ont subies, je tiens à m'assurer que les dirigeants mondiaux interviennent pour protéger les enfants du danger. Tous les enfants, en particulier les plus vulnérables, doivent être en sécurité. C'est pourquoi, je vais me rendre aux Nations Unies ce mois-ci, en septembre, pour faire en sorte que toutes les voix des enfants soient entendues et que la communauté internationale s'unisse pour mettre fin aux violences commises envers les enfants.

En février, lors du lancement de mon nouveau fonds avec l'UNICEF, j'ai fait la promesse de faire entendre la voix des enfants les plus vulnérables du monde et d'aider à mettre en lumière les problèmes auxquels ils sont confrontés. Il est choquant qu'un enfant meure toutes les cinq minutes à cause de la violence. Les enfants subissent des violences à la maison, à l'école et au sein de leur communauté et cela devrait cesser. Je vous invite donc à se joindre à moi pour appeler les dirigeants mondiaux à placer les enfants au coeur des nouveaux objectifs et à s'engager à mettre fin aux violences dont ils sont victimes.

Lettre de l'Ambassadeur itinérant de l'UNICEF David Beckham. Le 15 septembre 2115

* indélébiles : ineffaçables

QUESTIONS

I. COMPREHENSION : (13 points)

- 1- Quel est le type de ce texte ? Justifiez votre réponse.
- 2- A qui s'adresse l'auteur ?
- 3- Relevez les deux aspects de violence auxquels sont exposés les enfants.
- 4- L'auteur s'implique nettement dans ce texte. Relevez 4 indices qui le montrent.
- 5- « Les conséquences de la violence sont constatées à l'âge adulte ». Quelle est dans le texte la proposition qui exprime cette idée ?
- 6- Relevez (04) termes ou expressions appartenant au champ lexical de « sévices ».
- 7- « Elles déchirent les familles et les sociétés » paragraphe 3
 « au sein de leur communauté.. » paragraphe 5
 « Nous devons ... » paragraphe 4
 A qui ou à quoi renvoient les pronoms soulignés ?
- 8- « Nous devons dire l'indicible...»
 a. Quelle est la nature et la valeur du verbe souligné ?
 b. Réécrivez la phrase en commençant ainsi : « Il faut »
- 9- Quelle est la visée communicative de l'auteur ?
- 10-Proposez un titre au texte.

II. PRODUCTION ECRITE : (7points)

Traitez un sujet au choix :

Sujet 1 :

Rédigez, le compte rendu objectif du texte que vous venez de lire.

Sujet 2 :

Aujourd'hui la violence est partout, dans les rues, les stades et même dans les établissements scolaires.... Rédigez un appel dans lequel vous incitez vos camarades de classe à ne pas recourir à la violence comme moyen d'expression.

BON COURAGE